

Antenne d'AUBIERE
29 Rue Roche Genes - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

FORMATION CQP EDUCATEUR DE TENNIS - FICHE D'INSCRIPTION POUR LA SAISON 2019
DATE LIMITE DU DEPOT DES DOSSIERS : LUNDI 28 JANVIER 2019

PRE REQUIS

Le candidat pourra se présenter à la formation sous réserve :

- D'avoir 18 ans minimum,
 - D'être ou d'avoir été classé à 30/2,
 - D'être titulaire d'un diplôme de premiers secours (PSC1) ou équivalent (AFPS, BNS, SST) : ATTENTION, l'attestation d'initiation aux alertes et premiers secours effectués lors de la journée d'appel n'est pas acceptée,
 - D'être capable d'attester de son aptitude à enseigner le tennis : production d'un certificat médical de moins de 6 mois ou copie attestation de licence de la saison en cours,
 - D'avoir satisfait aux épreuves d'évaluation des compétences d'Initiateur Fédéral lors de la première phase de formation (dans votre comité départemental) et obtenu l'avis favorable du CST pour pouvoir poursuivre le cursus en 1 an
- OU**
- D'être titulaire du CQP AMT (joindre la demande d'équivalence partielle)

DATES ET LIEUX DE FORMATION

La formation se déroulera **du 25 février au 1^{er} mars 2019** et les **20 et 21 avril 2019** sur les 3 antennes de formation pour une durée de 100 heures, dont 70 heures en centre de formation et 30h minimum de stage en club avec un public adultes

Antenne choisie : AUBIERE BRON SEYSSINS

COUT DE LA FORMATION

Candidats salariés de club : 840€ : prise en charge possible dans le cadre du dispositif du « plan de formation ». Contacter Cécile BRASSET au 04 72 00 36 75 ou cecile.brasset@fft.fr.

Candidats bénévoles : prendre contact avec le Centre de Formation (formation.auvergnerhonealpes@fft.fr)

CANDIDAT (renseigner tous les champs)

Nom : Prénom :

Adresse :

CP – Ville :

N° Portable : Mail :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Classement 2019 : Meilleur classement :

Situation professionnelle (étudiant, salarié, bénévole, autre,...) :

CLUB (renseigner tous les champs)

Nom et n° du club :

Président :

Tuteur :

PHOTO
OBLIGATOIRE

Antenne d'AUBIERE
29 Rue Roche Genes - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON
30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS
1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Sur le principe de la formation en alternance, je m'engage à être présent pendant la totalité journées de formation, à suivre les heures de formation ouverte et à distance, à participer à un stage pratique en club de 30h minimum avec un public adultes sous la supervision d'un tuteur pédagogique DE et à concevoir un rapport de stage.

Date et signature :

ENGAGEMENT DU CLUB – EMPLOYEUR

Nom et n° du club :

Président :

Je m'engage à prendre en charge le coût pédagogique de la formation du stagiaire et à permettre au tuteur pédagogique de dégager sur son temps de travail les disponibilités nécessaires à l'accompagnement du candidat et aux relations avec le centre de formation.

Date, signature et tampon du club :

ENGAGEMENT DU TUTEUR PEDAGOGIQUE

Nom : Prénom :

Numéro carte professionnelle :

Je m'engage à accompagner le stagiaire pendant la totalité de son parcours au CQP-ET et à m'impliquer dans mon rôle de tuteur.

Date et signature :

Antenne d'AUBIERE

29 Rue Roche Genes - 63170 AUBIERE

Antenne de BRON

30 Rue Lionel Terray - 69500 BRON

Antenne de SEYSSINS

1 Avenue Louis Vicat - 38180 SEYSSINS

CONDITIONS ET LIMITES D'EXERCICE

Les conditions et limites d'exercice du titulaire du CQP Educateur de Tennis sont :

- L'encadrement de séances collectives d'initiation au tennis, auprès de tout public, jusqu'au premier niveau de compétition (indication classement FFT : 40)
- La participation aux animations du club
- Son activité est exercée sous l'autorité de l'employeur
- L'Éducateur Tennis a un statut de salarié (groupe 3 de la Convention Collective Nationale du Sport) ou bénévole
- Le statut de travailleur indépendant n'est pas possible
- Le nombre d'heures de face à face pédagogique est limité à 360 heures par an.

STAGE EN CLUB

Dans le cadre de sa formation au CQP d'Éducateur de Tennis, le stagiaire doit effectuer un stage de 60 heures en club sous la supervision d'un tuteur Diplômé d'Etat.

Ce stage doit être l'opportunité de réaliser les actions suivantes :

- S'informer de l'organisation générale du club
- Prendre connaissance du programme pédagogique d'un cycle sur les différents terrains
- Préparer et rédiger le programme de 5 séances pour un groupe Jeunes/Adultes
- Organiser une journée jeu et matchs
- Présenter les fiches de séances au tuteur
- Préparer et rédiger une fiche de bilan à la fin de chaque séance et la présenter au tuteur
- Aider le tuteur pour saisir ou modifier les niveaux sur ADOC
- Participer à une réunion de l'équipe pédagogique de la structure
- Participer à la mise en œuvre d'une animation au profit des jeunes du club (ARA Match Tour)

ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est un enseignant diplômé d'état.

Il supervise le stage en club.

Il informe le stagiaire sur :

- L'organisation générale du club
- GALAXIE TENNIS dans le club
- Le programme pédagogique d'un cycle sur les différents terrains
- Invite le stagiaire aux réunions de l'équipe pédagogique du club
- Contrôle les fiches de séances, ainsi que les fiches bilan du stagiaire
- Supervise au moins 2 séances réalisées par le stagiaire en veillant particulièrement au respect de la sécurité des élèves.

Implique le stagiaire lors des journées jeu et matchs.